

La Lettre de l'UNPACT

La Lettre Interne des adhérents de l'Union Nationale des Photographes des Administrations et des Collectivités Territoriales



Patrice Lecourt

Édito

La nouvelle présentation de « La LETTRE », due au talent de notre collègue Donatien ROUSSEAU, prouve s'il en était besoin, que les choses « bougent » à l'UNPACT.

Il semblerait que l'adjonction de la couleur pour notre revue, rende l'environnement moins maussade et moins gris.

Bientôt, ce sera au tour de « GRAND ANGLE » de faire peau neuve.

Selon un couplet bien connu : « ce n'est qu'un début ».

Bonnes Fêtes à tous, et à l'année prochaine.

Le Président, Patrice LECOURT



Exposition Bernard Brisé à Visa



Salon des Maires



14e Forum National Cap Com

Directeur de la publication : Patrice Lecourt
Redacteur en chef : Donatien Rousseau
Comité de rédaction : Raymond Jeanne, Laurent Gayte, Alain Fichelle, Patrice Lecourt, Jean-Yves Cance.
Imprimerie : Simédi@t
Maquette : Stéphanie Périno - Albi
Réalisation : Joaquim Domingues, Raymond Jeanne
« La Lettre » est une publication de l'UNPACT.
Siège social : 7, rue Bergère-75009 Paris
Lettre d'information distribuée gratuitement
Dépôt légal : décembre 2002

Le mot du Président

Comme se plait à le répéter en Conseil notre Secrétaire, Raymond JEANNE : « on ne prête qu'aux riches ».

En qualité de retraité de la Banque de France où - outre ses fonctions de photo journaliste d'entreprise - celui-ci, en 40 ans de carrière dans cette honorable institution, assumait des responsabilités administratives, culturelles et associatives, notre collègue doit savoir ce dont il parle.

Pour l'UNPACT, bien entendu, la notion de richesse ne peut être liée qu'à la perception que nos adhérents et partenaires institutionnels doivent avoir de notre fonctionnement et du dynamisme de l'Association à faire reconnaître ses buts et finalités.

Si, pour un individu, 13 ans d'existence constituent l'entrée dans l'adolescence, pour une Union nationale telle que la nôtre, il s'agit de l'âge de la raison, de la maturité, également, celui des certitudes.

L'UNPACT, à l'initiative du Président Daniel RAPAICH, s'est affranchie de manière radicale de certaines pratiques et d'un fonctionnement sans réelles perspectives de succès pour les buts assignés lors de la création de l'Association.

Tout d'abord la création de notre site internet dont la consultation journalière par différents organismes, photographes et adhérents potentiels, conduit le Secrétariat à répondre à des demandes de renseignements aussi variées qu'inattendues.

Ensuite la mise en conformité juridique par une modification de perception d'une catégorie de cotisations et l'adoption - à l'unanimité - des nouveaux Statuts et Règlement Intérieur, constitue une première étape pour la reconnaissance de notre crédibilité.

Il restait à mettre en place l'élargissement programmé de la représentation de la Province, la simplification des relations entre membres du C.A et du Bureau, la transparence en matière de gestion comptable, l'ouverture sur l'extérieur et l'affirmation de notre détermination à nous faire reconnaître par les pouvoirs publics, qui sont nos employeurs.

La mise en place, depuis Mai 2002, de 9 C.A. « virtuels » par consultation de tous les membres du Conseil sur des points précis d'ordre du jour, sous forme d'interrogation électronique - par fax et E-mail - permet de régler les questions n'impliquant pas de

longs débats, allégeant ainsi les séances traditionnelles à la M.N.T

La réunion de TREBES (Aude) du 11 Octobre 2002, entre Jean Yves CANCE, Vice Président Chargé des Régions, Donatien ROUSSEAU, Secrétaire-Adjoint Province, Raymond JEANNE, Secrétaire et moi-même, s'inscrit, également, dans une démarche d'efficacité, gage de la volonté du nouveau C.A. de faire évoluer rapidement les choses.

Le Bureau entend donner aux différentes Commissions mises en place lors du C.A. du 15 Novembre 2002, un réel pouvoir décisionnel, en leur proposant de gérer un budget concernant leur domaine d'activité, sous le contrôle du Conseil.

Il semblerait que cette solution soit la seule susceptible de les sortir de la léthargie dans laquelle - à l'exception de la Commission « Adhésions » - elles sont plongées depuis la création de l'UNPACT.

La décision adoptée en C.A. du 15 Novembre 2002 de diligenter un Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes, Madame Sylvie SELVE, pour la réalisation d'un audit comptable sur les exercices 2000, 2001 et 2002 et la mise en



place de procédures comptables simples, compréhensibles par chacun et valides pour l'extérieur, participent à cette volonté de transparence de la gestion, la rendant juridiquement inattaquable.

La présentation annuelle des comptes sociaux par Madame Sylvie SELVE devrait mettre un terme aux polémiques et interventions oratoires excessives que l'UNPACT connaît à l'occasion de chaque Assemblée Générale, lors de la présentation du bilan financier.

Le Bureau de l'Association considère que la « frilosité » à l'égard des différentes institutions dont a fait preuve l'UNPACT jusqu'à présent doit trouver son terme.

Un certain nombre d'initiatives, avec l'aval du Conseil, ont ainsi été prises.

Remise, en Octobre 2002, par Député interposé, au Ministre de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Etat et de l'Aménagement du Territoire, Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, d'un dossier constitué par notre collègue Laurent GAYTE — Délégué Régional PACA — relatif aux « conditions d'exercice de la profession de photographe auprès des Collectivités Territoriales ».

Participation de l'UNPACT au Salon des Maires, du 19 au 21 Novembre 2002 à la Porte de Versailles, à la suite de l'invitation faite par la Gazette des Communes.

La présence du Vice-Président Gérard TORLOIS, du Secrétaire et du Président à cette importante manifestation, jumelée avec le Congrès des Maires de France, a clairement fait percevoir aux interlocuteurs rencontrés, notre volonté de reconnaissance comme partenaire à part entière.

Enfin, la présence et l'intervention de Laurent GAYTE, Donatien ROUSSEAU et de moi-même aux Journées CAP COM qui se sont tenues à MARSEILLE du 25 au 27 Novembre 2002, confirment notre détermination à « occuper le terrain » et à nous faire reconnaître.

Ces différentes initiatives, dont le Conseil assume la paternité, et qui constituent le début d'un long processus, se traduit, également par une modification radicale du « look » et du contenu de nos parutions.

Les propositions de la réunion de TREBES concernant les principales rubriques qui seront progressivement mises en place dans notre bulletin de liaison, plus structurées,

comportant davantage d'informations sur nos métiers et nos adhérents, la création d'une rubrique juridique répondant à nos interrogations, voient, à l'occasion de la sortie du présent numéro, un début d'application qu'il vous appartient de juger.

Bien entendu, ces suggestions s'adapteront à l'actualité du fonctionnement et de la gestion de l'Association, également, aux aléas et bouleversements technologiques que notre profession rencontre.

Salon des Maires

19 au 21 novembre 2002

Le 17 Octobre, Monsieur Jean DUMONTEIL, Directeur de « la Gazette des Communes, des Départements, des Régions », invitait l'UNPACT à figurer, au titre du « Village Territorial » réservé aux associations, dans le prochain « Salon des Maires et Collectivités locales » qui se déroulait du 19 au 21 Novembre 2002 au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris.

S'agissant d'une unique opportunité de rencontres avec l'ensemble des autorités territoriales – et leurs photographes – et la possibilité d'entamer un partenariat avec « la Gazette », bien entendu, il n'était nulle question d'ignorer cette très sympathique invitation.

Outre « l'Annuaire des Associations Territoriales » - l'UNPACT figurant en bonne place - une plaquette concernant la présentation de notre association était réalisée par « la Gazette ».

Ce document était largement diffusé sur le « Village Territorial » où, pendant trois jours, se sont

succédés les visites officielles – ministérielles et autres – et diverses conférences relatives à la gestion locale.

Ayant pour l'occasion réactualisé notre dossier de presse, auquel était joint la lettre de présentation réalisée par Jean-Yves CANCE, les 19 et 21 Novembre, notre association, avec banderole UNPACT, a fait une prestation remarquée, par un certain nombre d'élus, et non des moindres.

De longues discussions se sont ainsi ouvertes avec les représentants présents de l'UNPACT : Gérard TORLOIS, Vice-Président, Raymond JEANNE, Secrétaire et moi-même.

Quelques photographes territoriaux, aux basques de leur élu, découvraient l'UNPACT, dont ils n'avaient jamais entendu parler...

L'existence de notre association, la qualité de nos adhérents, leurs réalisations, surprenaient également plus d'un responsable de la profession.

Ainsi, pendant près d'une heure, une discussion sur la photographie et le reportage s'est-elle engagée entre notre Secrétaire et l'un des rédacteurs en chef de PARIS MATCH.

Bien entendu, et ceci figurait comme l'un des

objectifs de notre participation active à ce « Salon » très professionnel, quelques photographes territoriaux, dotés de notre dossier de presse, de la fiche de présentation et d'un bulletin d'adhésion, se sont engagés à donner suite à la visite sur notre « stand ».



le plus jeune maire de France

Notre « stand » se trouvant sur le passage conduisant au lieu où les conférences se succédaient, cette situation stratégique permettait à beaucoup d'édiles de se souvenir qu'au sein du personnel qu'il leur était attaché, figuraient les photographes, au statut non défini, sinon précaire.



Certains l'ont fait et il convient ici de les remercier d'une confiance aussi spontanée.

Dans le cadre d'un élargissement de la représentation de la Province dans nos organes

délibératifs – Bureau et C.A. – entamée lors de l'Assemblée Générale de Mai 2002, la prise en compte des problèmes rencontrés par les photographes territoriaux est

devenue une priorité majeure.

Notre présence à ce « Salon », qui se tenait conjointement avec le « Congrès des Maires » où l'ensemble de la « classe politique » intervenait, s'inscrivait naturellement dans cette perspective.

Depuis plusieurs mois, et cela avait été évoqué lors de la rencontre de TREBES, le C.A. souhaitait entamer un partenariat durable avec « la Gazette », support incontournable de l'information territoriale.

Aussi, convient-il de remercier chaleureusement Monsieur DUMONTEIL, Directeur de la revue et son assistante, Madame Evelyne TARRIDA, qui nous ont

ainsi offert l'opportunité d'entrer par la grande porte, sur un terrain où tout reste à faire.

Les contacts pris à l'occasion de cette importante manifestation nationale, trouveront un prolongement

dans les mois à venir et une prochaine « LETTRE » ne manquera pas de se faire l'écho de l'évolution de ce dossier.

Sont également venus nous rendre

visite, Monsieur Jean Marc JOUSSEN, président du Club CAP COM et Madame Dominique MEGARD, Déléguée Générale de la 14^e édition du Forum National de la Communication publique qui se tiendra à Marseille du 25 au 27 Novembre 2002 et où trois de nos adhérents interviendront.

Finalement, notre présence dans le « Village Territorial » où peu d'associations se sont manifestées, se révèle pleine d'enseignements.

La dernière conférence du jeudi 21 Novembre, consacrée à « la valorisation de l'image des Collectivités locales » où il était question de « faire le point sur les

nouvelles actions de communication publique locale » abordait précisément un domaine qui concerne la majorité des adhérents.

Le compte-rendu que ne manquera pas de faire « La Gazette » de ce « Forum » où les interventions furent variées et pertinentes, deviendra pour nous un excellent point de départ pour une réflexion au sein du Conseil.

Le Président Patrice LECOURT



Là photographie plus qu'UN

Cap COM 2002

25 Novembre

Dans le cadre de l'organisation de la participation de l'UNPACT au 14^e Forum National de la Communication Publique par Laurent GAYTE et Donatien ROUSSEAU, le Président de l'Association, était invité à intervenir le 25 Novembre 2002 au Palais du Pharo à Marseille, sur le thème de « la reconnaissance du métier de Communicant ».

Ce Forum, organisé par le « Club CAP COM » qui regroupe de nombreux Directeurs de Communication – Dir Com – sur l'ensemble du territoire, ignorait jusqu'à ce jour l'existence d'une Union de photographes et de techniciens de l'image, profession sans laquelle leur mission perd une grande partie de sa raison d'être, et surtout, comme le rappelle le slogan d'un hebdomadaire reconnu : « sans le poids des images », le discours reste peu crédible.

Aussi, convenait-il de rappeler un certain nombre de réalités, auxquelles les participants n'avaient accordé qu'une intention distraite.

La première concerne, évidemment le métier de photographe

reporter territorial qui requiert professionnalisme, technicité, opportunisme, imagination et disponibilité.

Ceci dans un cadre statutaire non défini, avec beaucoup d'obligations et peu de droits, soumis aux aléas électoraux, quand il ne s'agit pas de clientélisme.

Le Président de l'UNPACT a rappelé que, contrairement aux Dir Com, les photographes territoriaux ne sont pas attachés à la personne d'un élu qui pouvait conditionner

Ou par le non renouvellement d'un contrat, quand il ne s'agit pas d'un licenciement – sans motif -, tout simplement.

Le photographe, technicien de l'image, placé sous la houlette d'un Directeur de Communication, ne doit pas en devenir l'otage, mais poursuivre, en dépit de bouleversements administratifs, une mission d'illustration au service du plus grand nombre, profession pour laquelle son recrutement s'est opéré.

Rien n'interdit aux Directeurs de Communication de subordonner leur réussite professionnelle à celle de leur « Patron ».

Leur niveau de rémunération, qui n'a rien de comparable avec celui d'un photographe territorial, est conditionné par leur capacité à se soumettre à des exigences de « flexibilité géographique » et le profil de carrière

reste à vocation ascensionnelle.

Aussi convient-il de mettre un terme à un malentendu et espérer de la part des Dir Com une prise de conscience, qui tarde à s'effectuer.

Pour sa part, l'UNPACT, qui devient le quarante huitième adhérent – pour 20 euros – du



Donatien dans ses œuvres

leur réussite professionnelle, mais à un métier de service public – l'information – et qu'il était anormal que certains de nos adhérents troquent, sur décision d'un édile, la fonction pour laquelle ils ont été recrutés, pour celle de jardinier, magasinier ou conducteur de voiture poubelle, comme cela a été le cas dans une célèbre ville du Midi de la France...



Club CAP COM, entend s'impliquer dans un processus de reconnaissance de la profession de communication publique – au service du public – et non comme alibi à une démarche qui ignorerait une partie des éléments qui la composent, ne profitant qu'aux seuls Directeurs de Communication.

La reconnaissance du statut de communicant ne pouvant laisser une partie de ses acteurs sur le bord de la route.

L'UNPACT, qui entend mettre en œuvre tous les moyens pouvant faire évoluer la profession, donne suite à la proposition qui lui a été faite d'intervenir à nouveau lors de la prochaine assemblée qui se tiendra à Bordeaux, en début d'année 2003.

A cette occasion, notre Association, reste susceptible d'aborder plusieurs aspects du métier de photographe territorial : le droit d'auteur, l'utilisation des photographies en Mairie, la gestion de fonds photographiques d'une Municipalité, par exemple.

En résumé, le Président n'est pas déçu de son voyage à Marseille, mais reste vigilant.

Patrice LECOURT

26, 27 Novembre

L'UNPACT est intervenue le 27 sur le thème : L'image et les médias.

Nous avons parlé du droit à l'image et du droit de l'image

Sur le fond du débat, il s'est avéré que l'avocat ne connaissait pas les problèmes de terrain car entre « la loi » et la réalité du quotidien, il y a décalage. Le débat est à relancer !

La matinée s'est poursuivie avec la gestion des banques d'images qui a été très écourtée faute de temps. L'après-midi, le thème abordé fut : « Quel place pour l'image dans la communication, Photographe un métier en voie de disparition ».

Débat animé par D. Rousseau, Serge chalon (agence éditng) et un représentant de ANJRPC.

Le débat fut très « chaud » notamment en première partie avec une intervention d'EDF sur la place de l'image dans la communication et les problèmes de cessions et de contrôle des images faites par les administrations ou les collectivités territoriales pour les organismes privés. Puis le débat s'est orienté sur le métier de photographe où divers problèmes sont apparus notamment celui du respect du photographe dans les collectivités : « A quel

place se situe-t-il ? », « Quand doit-on faire appel au photographe ? », « Comment doit-on travailler avec un photographe ? », « connaître les contraintes des photographes pour mieux collaborer », etc... »

A la suite de ce débat, il est apparu que le secteur public et privé avaient souvent les mêmes problèmes.

Il en est ressorti une note optimiste concernant l'image positive que se font de nous les photographes du secteur privé, en effet, ils nous mettent sur le même pied d'égalité et déplorent nos contraintes professionnelles hiérarchie, gestion du temps - dans tout les sens du termes - qui est fondamental pour nous photographes.

Pour conclure, je finirais sur une phrase qui résume notre relation avec notre autorité territoriale : à nous de mettre des images claires sur des idées floues ! dixit D. Rousseau, mais c'est bel et bien J.L. Godart qui en est l'auteur.

Laurent GAYTE

Paroles d'adhérents

Texte et Photo : Donatien ROUSSEAU

*C'est le sens de l'histoire, la nostalgie peut nous envahir mais le temps est révolu
où les adhérents se réunissaient pour débattre d'utopies,
se mobilisaient afin de faire connaître leurs buts.
L'adhérent du XXI^e siècle a laissé au vestiaire ses rêves plus ou moins révolutionnaires
pour se recentrer sur des causes plus concrètes.
L'adhérent du XXI veut bien se battre mais pour des intérêts immédiats.
C'est un constat que l'UNPACT doit prendre en compte.*



L'adhérent du XXI^e siècle

*L'UNPACT est un organisme qui regroupe des photographes et qui souhaite
faire reconnaître la notion d'auteur dans la fonction publique.
L'UNPACT est un formidable réseau national qui permet aux adhérents :
de s'informer, de se rendre service, de se rencontrer, d'échanger.
Voilà quelques bonnes raisons d'adhérer à l'UNPACT et d'y rester.*

exposition

Nord - Pas-de-Calais



A l'initiative d'Alain FICHELLE, correspondant pour le département du Pas-de-Calais, l'exposition nationale a été accueillie durant une semaine à l'Hôtel de Ville de Harnes.

Une première dans la région qui en appellera sans doute d'autres (les candidatures sont les bienvenues), avant de la diriger ensuite vers la Normandie.

C'est ainsi que de nombreux visiteurs ont pu apprécier la qualité des clichés présentés par nos collègues de l'UNPACT dont le travail a été fortement reconnu en cette occasion, comme devait le souligner d'ailleurs, lors de la réception offerte par la Municipalité, Yvan DRUON, Maire et Conseiller Général.

Et le Premier magistrat de la Ville de souhaiter « que chacun puisse disposer à l'avenir d'un vrai statut et une reconnaissance auprès des administrations et collectivités territoriales ».

Des paroles en ligne directe avec la mission que l'UNPACT s'efforce de mener à bien également ...

L'occasion aussi pour quelques adhérents de la région de se rencontrer au cours de la matinée en compagnie de Raymond JEANNE et Daniel RAPAICH, représentant le Bureau, ainsi que Christian

PAUTARD, correspondant pour le Nord.

Mais force est de reconnaître, néanmoins, - malgré l'envoi de nombreuses invitations - la difficulté de mobiliser les troupes.

Un aspect des choses qui n'est cependant pas unique au Nord-Pas-de-Calais, mais qu'il est intéressant d'analyser à l'avenir, afin d'y remédier.

Comme devait le souligner Daniel RAPAICH : « la région Nord-Pas-

pour une visite guidée de ce que fut la période charbonnière de la région.

A noter que peu après la réunion, deux photographes du 62 - employés dans les collectivités territoriales - ont fait part à Alain FICHELLE de leur souhait de rejoindre les rangs de l'Association.

Alain FICHELLE



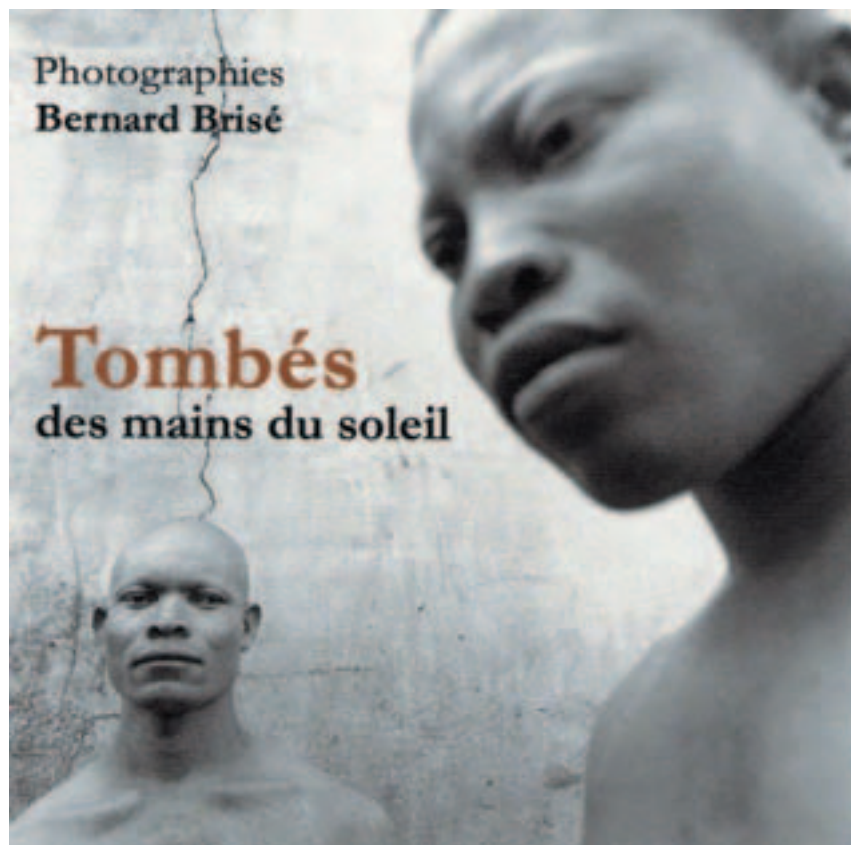
D. Rapaich et le Maire

de-Calais a connu une certaine notoriété par le passé », citant notamment les expériences réalisées dans la Ville de BEAURAINS, près d'ARRAS, - exposition des portraits des gens de la commune -, ou encore la « journée cerfs-volants » qui s'est déroulée sur la plage de BERCK.

Avant de se séparer, le groupe de travail fut invité au Musée de l'Ecole et de la Mine d'HARNES

VISA

expO



L'affiche

L'UNPACT regroupe une multitude de spécialités photographiques et il est toujours agréable de valoriser le travail d'un collègue, surtout lorsque celui-ci a un certain talent pour ne pas dire un talent certain.

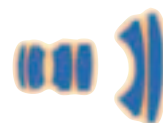
C'est ce que chaque année, depuis maintenant quatre ans, nous essayons de faire en présentant des dossiers lors des sélec-

tions, pour être présents dans le cadre du festival off, au sein de Visa pour l'image, Festival International du Photo-journalisme qui a lieu à Perpignan durant les quinze premiers jours de septembre.

Cette année, encore, nous étions donc présents, avec l'exposition «Tombés des mains du soleil », de notre ami et collègue, Bernard

Brisé, photographe au sein du service communication de la ville de Lormont en Gironde. Ce très beau travail, réalisé sur les albinos africains, a été effectué lors de deux séjours au Togo entre juin et décembre 2001. Ce reportage, en noir et blanc, au moyen format (6x6), loin de tout misérabilisme, nous présente des images résolument esthétiques, d'une très grande sensibilité.

Bernard Brisé



Le public ne s'y est pas trompé et l'accueil réservé lors de l'inauguration de l'exposition, le lundi 9 septembre, a dépassé toutes nos espérances.

C'est en présence de Monsieur l'Ambassadeur du Togo, de son Premier Ministre, du Conservateur du Muséum d'Histoire Naturelle, de Madame le Maire et ses Adjointes et de nombreuses personnalités comme Jean-François Leroy, Directeur de Visa pour l'image, que devant 250 à 300 personnes, son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Togo a félicité notre collègue pour son magnifique travail de témoignage, qui au-delà de la marginalisation et des souffrances vécues au quotidien par ces individus tombés des mains du soleil, lui a permis de rencontrer des hommes, des femmes et des enfants d'une très grande dignité.

Lors de la visite de l'exposition présentée en privé avant l'inauguration, son Excellence, s'est longuement arrêté devant chaque image, commentée par Bernard, et a donné ses impressions sur ce qu'elles évoquaient pour lui sur le plan technique, artistique mais également sur le plan humanitaire.

De nombreux contacts ont été pris par notre ami lors de cette soirée, organisée de main de maître par la municipalité de Perpignan, le tout savamment mis en valeur côté encadrement, accrochage et éclairage par notre collègue Eric Del Pico, responsable du service photo-décoration de la ville.

L'UNPACT a été dignement représentée par ce superbe travail et a assuré son rôle de valorisation, d'échange, de contact, afin de permettre aux adhérents qui le souhaitent de sortir de leur cadre quotidien en présentant leurs travaux à l'occasion d'expositions dans de grandes manifestations.

Bernard Brisé, expose régulièrement dans sa région et ne demande pas mieux que de présenter son travail hors de l'Aquitaine. Aussi si vous avez une salle prête à accueillir de belles images, n'hésitez pas à me contacter.

Jean-Yves CANCE



Vernissage

Le mot du secrétaire

Dans une partition jouée par plusieurs interprètes, il n'est pas exceptionnel que se produisent des « couacs » et des « bémols ».

L'UNPACT n'échappe pas à la règle.

I - Accusé de réception des Statuts et Règlement Intérieur

Dans le numéro 40 de « La LETTRE », le Secrétaire menaçait les adhérents d'un « devoir de vacances » : remplir l'accusé de réception des nouveaux Statuts et Règlement Intérieur.

Pour « raisons techniques », ce document était absent de l'envoi.

Aussi, avec le présent numéro 41, il ne s'agira plus de « devoirs de vacances », mais bien de ceux de « la rentrée ».

Les adhérents, soucieux de recevoir rapidement leur « carte pro » 2003, sont fermement invités à remplir l'accusé de réception de ce qui constitue notre « Constitution » associative et à le retourner à l'adresse courrier du Secrétariat.

L'utilisation du précieux document que constitue notre Carte de Presse s'inscrivant dans une déontologie professionnelle dont les Statuts et le R.I. constituent les « garde-fous ».

II- Cotisations année 2003

Le formulaire de renouvellement de l'adhésion pour l'exercice 2003, dont le montant de la cotisation reste inchangé, comporte une case supplémentaire réservée à la signature du demandeur.

Le Conseil considère que l'absence de signature du titulaire sur un document officiel constitue une grave lacune.

Aussi, chacun est invité à remplir cette case vide ..., sans débordement excessif.

Le Conseil constate et déplore qu'un trop grand nombre de règlements financiers relatifs à la partie « administrative » concernant l'acquiescement de la contribution au titre de la fourniture d'une « carte pro » et l'abonnement à notre revue semestrielle – GRAND ANGLE - intervienne tout au long de l'année.

Cette situation se révèle incompatible avec une saine gestion comptable associative.

Aussi, la décision de ne plus prendre en compte ce type de règlement après le 31 Mars de l'exercice a-t-elle été prise.

Il appartient à chaque adhérent relevant de ce type de contribution, dès réception du présent bulletin, de s'acquiescer de sa cotisation personnelle et de prendre toutes dispositions auprès de l'administration dont il dépend pour que le règlement financier intervienne dans les meilleurs délais.

Il convient de rappeler que la décision de définir la contribution personnelle pour obtenir le statut d'adhérent – et la détention de la Carte professionnelle délivrée par l'UNPACT -s'inscrit dans le strict respect de la Loi 1901 ; que cette décision a été votée par le C.A. précédent et ratifiée par l'A.G. du 27 Mai 2002, ce qui la rend applicable pour la totalité des membres de l'Association.

La pratique précédente, qui exemptait la moitié des adhérents de toute contribution personnelle se situait, non seulement hors de tout cadre juridique opposable, mais faisait

des administrations réglant la cotisation de leurs salariés, les véritables détenteurs du titre d'adhérent.

Ceci impliquant les droits afférents : carte professionnelle pour les représentants de l'institution, droit de vote aux différentes assemblées et réunions statutaires, capacité de figurer ès qualité dans le C.A., le Bureau – et pourquoi pas la Présidence -, ingérence dans la gestion et le fonctionnement de l'Association.

En raison de l'objet et des finalités assignées à l'UNPACT, chacun doit se féliciter de la mesure adoptée en 2001, sauf à préférer une situation suicidaire et le renoncement à nos engagements depuis la création de l'Association en 1989.

III – Adresse Secrétariat

Afin de dissiper tout malentendu, contrairement à ce que pouvait laisser entendre l'encart « Info pratique UNPACT » à la page 2 de « La LETTRE » n° 40, le Secrétaire n'est pas sous les palmiers – code postal 96160 -, mais en milieu très urbain, la Seine St Denis – code 93160.

Le Fax et le téléphone n'étant pas 01 00 00 00, mais 01 49 32 15 89 – 01 43 03 13 08 pour les « urgences » et adresse e-mail r.jeanne@free.fr, pour toute demande de renseignements.

Adresse courrier : UNPACT - Raymond JEANNE, Secrétaire F 31 Résidence Gilles de Wailly , 2 Allée de la Marne 93160 Noisy-le-Grand

Enfin, il paraît souhaitable au C.A. que les adhérents s'expriment sur le contenu et la nouvelle présentation de ce bulletin, pour améliorations éventuelles.